

<b>Date rédaction</b>	Décembre 2022	<b>Lieu</b>	Mairie de la Hague	<b>Version</b>	V1
<b>Rédacteur</b>	APN	<b>Date réunion</b>	25/11/2022		
Prénom et nom		Organisme			
Membres du conseil portuaire					
M. Yvan Taillebois	Président			x	
<b>Représentants du concessionnaire</b>					
M. Damien Pillon	Titulaire			x	
Mme Isabelle Fontaine	Titulaire			x	
Mme Frédérique Boury	Suppléante				x
M. Olivier Lemaigen	Suppléant			x	
<b>Représentants du conseil municipal de la commune de la Hague</b>					
M. Antoine Lupo	Titulaire			x	
Mme Pauline Bedel	Suppléante			x	
<b>Représentantes personnel concessionnaire</b>					
M. Florent Duloir	Titulaire				x
M. Vincent Pinatel	Suppléant				x
<b>Représentants personnel gestion des ports</b>					
M. Thierry Leteissier	Titulaire			x	
M. Arnaud Leroux	Suppléant			x	
<b>Représentant de l'activité pêche</b>					
M. Guy Mauger	Titulaire				x
M. Sébastien Cauchon	Titulaire				x
M. Baptiste André	Suppléant				x
M. Cédric Delacour	Suppléant				x
<b>Représentants de l'activité plaisance</b>					
<b>Port d'Omonville-la-Rogue</b>					
M. Serge Lecadet	Titulaire			x	
M. Martial Maignan	Titulaire			x	
M. Gilbert Rebillard	Titulaire			x	
M. Jean-Claude Renaux	Suppléant			x	
M. Pierre Voisin	Suppléant				x
<b>Port Racine</b>					
M. Jacques Audoire	Titulaire				x
M. Philippe Sanson	Suppléant				x
<b>Port de Goury</b>					
M. Jacques Berrat	Titulaire			x	
M. Patrick Lebiez	Titulaire			x	
M. Alexis Le Tullier	Titulaire			x	
M. David Lucas	Suppléant				x
Mme Marie-Paule Fleury	Suppléante				x
M. Marcel Lecouvey	Suppléant				x
M. Alain Dixneuf	Suppléant				x
<b>Autres participants</b>					
Mme Nathalie Madec	Conseillère départementale			x	
M. Jean-Marc Frigout	Conseiller départemental				x
Mme Manuela Mahier	Maire de la commune de la Hague			x	
M. Pascal Monhurel	Maire d'Omonville-la-Rogue			x	
M. Albert Gosselin	Maire d'Auderville				
M. Joseph Cauvin	Maire de Saint Germain des Vaux				
M. René Boivin	Association des usagers de Port Racine			x	
Mme Marie Garçon	Commune nouvelle de la Hague			x	
M. Stéphane Gautier	Direction de la mer, des ports et des aéroports			x	

Le conseil portuaire des ports de la Hague s'est réuni le 25 novembre 2022 à la mairie de la commune nouvelle de La Hague, sous la présidence de **M. Taillebois**, représentant le président du conseil départemental. **M. Taillebois** remercie les membres du conseil portuaire pour leur présence puis il invite **M. Leteissier** à procéder à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

**M. Taillebois** invite **M. Leteissier** à présenter le premier point à l'ordre du jour.

### **I - Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 juin 2022**

**M. Taillebois** demande s'il y a des commentaires sur ce compte-rendu.

Une correction est apportée sur le compte rendu du 29 juin 2022 à savoir l'attribution des propos de **M. Berrat** à **M. Lecadet**.

Aucune autre remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

### **II - Budget : Prévisionnel 2023**

**M. Leteissier** présente le budget prévisionnel 2023, et demande s'il y a des questions.

En l'absence de questions, **M. Taillebois** demande l'avis sur le budget prévisionnel 2023.

Il est approuvé à l'unanimité.

### **III - Tarifs 2023**

**M. Leteissier** présente les tarifs d'outillage des ports patrimoniaux de la Hague proposés par la Société Publique Locale d'exploitation portuaire des ports de la Manche pour l'année 2023. Il explique que la grille tarifaire 2023 est construite sur la base des indexations prévues aux contrats de concessions confiés par le Département, à savoir une augmentation en moyenne des tarifs de **6 %** par rapport à 2022, validés par le conseil d'administration de la SPL des ports de la Manche le 19 octobre 2022.

**M. Lecadet** demande sur quel mois d'indice est basée cette augmentation conséquente.

**M. Lemaigen** répond qu'il s'agit d'une moyenne générale sur l'ensemble des ports, les indices retenus sont de septembre à septembre

**M. Taillebois** demande l'avis des membres du conseil portuaire sur les tarifs proposés pour 2023.

Ils sont adoptés à l'unanimité.

### **PORT D'OMONVILLE-LA-ROGUE**

**M. Leteissier** informe de la capacité de postes qui s'élève à **68** postes, 62 contrats de mouillages au 1/11/2022 contre 64 contrats au 1/11/2021.

- ligne A : 7 professionnels
- lignes B, C, D, E : 46 pour les plaisanciers à l'année
- lignes B, D : 2 professionnels sur coffre, 3 postes visiteurs sur coffres
- ligne F : 6 postes
- ligne G : 4 postes

**68 postes** (gestion SPL)

### **Point sur les travaux**

**M. Leteissier** présente les travaux effectués par l'équipe d'entretien de la SPL depuis le dernier conseil portuaire :

- nettoyage de la cale et de l'escalier (mensuel/grand coefficient) ;
- pose d'une main courante ;
- changement de chaînes de mouillages ;
- changement de panneau ;
- mise en place d'une protection inox pour le palan.

**M. Leteissier** informe qu'un courrier va être envoyé aux professionnels afin de leur rappeler les bonnes règles d'utilisation du palan, afin d'éviter la détérioration de l'équipement.

Il explique que jusqu'à présent, l'eau de javel était utilisée pour le nettoyage des cales mais qu'à partir du mois de décembre on utilisera un produit bio « Algemousse »

**M. Taillebois** précise que le choix d'utiliser des produits bio a été fait afin de pouvoir s'inscrire dans une labellisation « ports propres » au niveau départemental.

**M. Maignan** fait remarquer que la cale du port d'Omonville-la-Rogue est très glissante.

**M. Leteissier** poursuit en présentant les travaux d'investissement prévus par la SPL en 2023 :

- entretien des mouillages : 10 000 € ;
- de la cale : joints, injections et reprise de pierres du bas de la cale (pierres de taille) : 40 000 €.

**M. Maignan** informe qu'il y a également des pierres à changer en bas de la cale.

**M. Lemaignan** explique que ces travaux seront réalisés avant l'été.

#### PORT RACINE

**M. Leteissier** indique que le port Racine est consacré à la pêche et à la plaisance, sa capacité est de 25 postes, aucun professionnel n'y est recensé, 23 contrats de mouillages au 1/10/2022 (24 en 2021).

#### Point sur les travaux

**M. Leteissier** présente les travaux effectués par l'équipe d'entretien de la SPL :

- nettoyage mensuel de la cale (mensuel/grand coefficient) ;
- changement d'un poteau d'amarrage.

#### PORT DE GOURY

**M. Leteissier** indique que le port de Goury est consacré à la pêche et à la plaisance avec une capacité de 40 postes dont 4 réservés pour les pêcheurs professionnels (2 sont utilisés), 35 contrats de mouillages au 01/10/2022 contre 35 contrats en 2021.

#### Point sur les travaux

**M. Leteissier** présente les travaux effectués par l'équipe d'entretien de la SPL depuis le dernier conseil portuaire :

- jointoiement ;
- nettoyage des cales et des escaliers (mensuel/grand coefficient) ;
- pose de panneaux (accès zone portuaire) ;
- contrôle de l'ensemble des mouillages.

Il présente les travaux prévus par la SPL en 2023 :

- travaux de maçonnerie : 20 000 € ;
- étude paysagère du port de Goury (par la commune de la Hague, travaux accès réglementé à prévoir en 2024).

**M. Lebiez** demande s'il est possible de mettre un « émerillon » à l'arrière des « pattes d'oies » afin d'éviter le vrillage des chaînes.

**M. Leteissier** répond que cela va être étudié.

**Mme Mahier** informe qu'une étude paysagère de l'ensemble du littoral a été réalisée. Les échanges ne sont pas terminés, l'idée étant d'engager une réflexion sur l'ensemble du port de Goury et d'intégrer tous les sujets dans l'étude pour résoudre les conflits d'usages. Il faut trouver une harmonisation avec le Département et les différents utilisateurs du site. Elle incite tous les acteurs à participer à ces temps d'échanges.

**M. Leteissier** revient sur les travaux de maçonnerie signalés par M. Lebiez et précise que des désordres ont été relevés, une entreprise doit intervenir courant décembre.

**M. Lemaigen** informe que le budget de cette opération s'élève à 20 000 €.

**M. Berrat** demande ce qu'il en est du nettoyage du port, car il a été observé beaucoup de sable par endroits.

**M. Leteissier** confirme que cela n'a pas été réalisé depuis deux ans, mais qu'une intervention peut être prévue en fonction de l'évolution de la situation.

**M. Lemaigen** demande le volume que cela représente.

**M. Leteissier** répond que cela correspond à environ une dizaine de remorques.

**M. Monhurel** demande ce qu'il en est de l'avancement du dossier d'implantation des totems.

**Mme Mahier** demande si la taille des totems sera revue.

**M. Leroux** répond que le format a été revu et qu'il est prévu de les poser avant la saison prochaine si l'ABF donne un avis favorable.

Aucune question n'étant formulée, **M. Taillebois** remercie les participants pour leur participation et lève la séance.

**Saint-Lô, le 12 janvier 2023**

**Le président du conseil portuaire**



**Yvan Taillebois**